

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ASA 16/024/2003 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 159/03 (ASA 16/009/2003 du 2 juin 2003) et ses mises à jour (ASA 16/010/2003 du 6 juin 2003, ASA 16/011/2003 du 4 juillet 2003, ASA 16/021/2003 du 25 juillet 2003 et ASA 16/023/2003 du 2 septembre 2003)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / « DISPARITIONS » PRÉSUMÉES

MYANMAR

Daw Aung San Suu Kyi (f), secrétaire générale de la *National League for Democracy* (NLD, Ligue nationale pour la démocratie), 58 ans
U Tin Oo (h), vice-président de la NLD, 75 ans
Daw Win Mya Mya (f), responsable de la NLD dans la division de Mandalay
ainsi que des députés, des moines, des médecins, des juristes, des photographes et des étudiants

Londres, le 8 septembre 2003

Daw Aung San Suu Kyi n'observe pas de grève de la faim en ce moment. Elle a été vue le 6 septembre dernier par des représentants du Comité International de la Croix Rouge, qui ont indiqué qu'elle était en bonne santé.

Par ailleurs, il y a toujours lieu de craindre pour la sécurité d'au moins 117 personnes qui auraient été placées en détention ou qui auraient « disparu » à la suite de la violente attaque, le 30 mai 2003, contre la *National League for Democracy* (NLD, Ligue nationale pour la démocratie). Il s'agit notamment de membres et de responsables de la NLD, de députés élus et de dirigeants de ce parti, ainsi que d'étudiants. Daw Win Mya Mya, une responsable de la NLD dans la division de Mandalay, se trouve parmi les personnes détenues au secret ; elle aurait été blessée pendant les violences du 30 mai.

Selon certaines informations, les personnes arrêtées le 30 mai ont été victimes de mauvais traitements en détention, et beaucoup, en particulier celles incarcérées dans la prison de Khamti, souffrent de maladies qui auraient été aggravées par le traitement auquel elles ont été soumises pendant leur détention. Vous pourrez consulter la liste de ces personnes sur le site Internet d'Amnesty International à l'adresse suivante : <http://web.amnesty.org/pages/mmr-040603-action-fra>.

D'autre part, les arrestations de militants politiques se poursuivent. Soixante-quinze nouvelles personnes, sinon plus, ont été appréhendées depuis les événements du 30 mai. Dans de nombreux cas, elles avaient demandé l'ouverture d'une enquête sur l'attaque ainsi que la libération des personnes interpellées le 30 mai. Certaines auraient été condamnées à des peines d'emprisonnement (veuillez vous reporter à l'AU 207/03, ASA 16/017/2003 du 11 juillet 2003 et sa mise à jour, ASA 16/018/2003 du 15 juillet 2003).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En juillet 2003, les autorités ont confirmé à Amnesty International, par l'intermédiaire du *State Peace and Development Council* (SPDC, Conseil national pour la paix et le développement), avoir placé en « *détention provisoire* » un certain nombre de personnes arrêtées le 30 mai, dont Aung San Suu Kyi et U Tin Oo. Elles ont également indiqué que certaines des personnes appréhendées après cette date se trouvaient en « *détention provisoire pour leur sécurité durant leur interrogatoire* » et qu'il avait été demandé à huit personnalités politiques assignées à résidence, semble-t-il, de « *rester tranquillement chez elles* ». Les autorités n'ont toutefois pas précisé le fondement juridique de ces détentions ni indiqué où se trouvaient les personnes détenues.

Par ailleurs, les autorités ont affirmé avoir libéré 91 personnes, auxquelles elles auraient demandé de s'engager par écrit à ne pas entreprendre d'activités préjudiciables à l'État, sans quoi des poursuites seraient engagées contre elles. Les militants politiques pacifiques ont souvent fait l'objet de poursuites au Myanmar car, pour les autorités, les activités qu'ils mènent portent préjudice à l'État.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par la sécurité des personnes arrêtées, notamment celles actuellement détenues au secret, à la suite de l'attaque perpétrée contre des membres de la *National League for Democracy* (NLD, Ligue nationale pour la démocratie), le 30 mai dernier ;

– appelez les autorités à libérer sans délai ni condition Daw Aung San Suu Kyi et les autres personnes détenues, parmi lesquelles Daw Win Mya Mya, qui ont été placées en détention uniquement pour avoir exercé de façon pourtant pacifique leur droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion, et demandez-leur de ne plus procéder à des arrestations pour ce motif ;

– dans l'attente de leur libération, demandez instamment que Daw Aung San Suu Kyi et les autres personnes privées de liberté soient autorisées sans délai à consulter des avocats et des médecins, à être en contact avec leurs proches et à bénéficier des soins médicaux dont elles pourraient avoir besoin ;

– exhortez les autorités à rendre publics l'identité de toutes les personnes qui seraient détenues ou auraient disparu, ainsi que le lieu où elles se trouvent et le fondement juridique de leur détention ;

– efforcez-vous d'obtenir des autorités l'assurance qu'aucune des personnes détenues ne sera soumise à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements ;

– faites part aux autorités de l'inquiétude que vous inspirent les informations selon lesquelles des personnes – notamment des membres de la NLD – auraient été tuées les 30 et 31 mai 2003, et engagez-les à permettre la conduite d'une enquête approfondie et indépendante sur les faits qui se sont produits à ces dates ; demandez-leur de rendre publics les résultats de ces investigations et de traduire en justice les responsables présumés de ces agissements, dans le respect des normes internationales d'équité.

APPELS À :

Premier ministre :

General Khin Nyunt
Prime Minister
Ministry of Defence, Signal Pagoda Road
Dagon Post Office, Yangon
Myanmar

Télégrammes : General Khin Nyunt, Yangon, Myanmar

Télex : 21316

Fax : +95 1 652 624

Formule d'appel : *Dear Prime Minister,* / Monsieur le Premier ministre,

Premier secrétaire du *State Peace and Development Council* (SPDC, Conseil national pour la paix et le développement) :

Lieutenant General Soe Win, Secretary 1
State Peace and Development Council
Ministry of Defence, Signal Pagoda Road
Dagon Post Office, Yangon, Myanmar

Télégrammes : Lieutenant General Soe Win, Yangon, Myanmar

Télex : 21316

Fax : +95 1 652 624

Formule d'appel : *Dear General,* / Général, (si c'est une femme qui écrit) **ou** Mon Général, (si c'est un homme qui écrit)

COPIES aux représentants diplomatiques du Myanmar dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 20 OCTOBRE 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*